N’interdisaient-ils pas ce qu’Allah avait autorisé et vous vous l’interdisiez ? répondit le Prophète (sur lui la paix et le salut) ; N’autorisaient-ils pas ce qu’Allah avait interdit et vous vous l’autoriseriez ? - Oui, c’est vrai ! répondis-je. - C’est cela les adorer ! » dit alors le Prophète (sur lui la paix et le salut).

‘Adiyy ibn Ḥâtim (qu’Allah l’agrée) relate qu’il a entendu le Prophète (sur lui la paix et le salut) réciter ce verset : {(Ils ont élevé au rang de divinités en dehors de Dieu leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Messie, fils de Marie, alors qu’ils avaient reçu l’ordre de n’adorer qu'un Dieu Unique, pas de divinité digne d’adoration à part Lui ! Gloire et Pureté à Lui ! Il est infiniment au-dessus de ce qu’ils Lui associent !)} [Coran : 9/31] J’objectai alors : « Mais nous ne les adorions pas ! - N’interdisaient-ils pas ce qu’Allah avait autorisé et vous vous l’interdisiez ? répondit le Prophète (sur lui la paix et le salut) ; N’autorisaient-ils pas ce qu’Allah avait interdit et vous vous l’autoriseriez ? - Oui, c’est vrai ! répondis-je. - C’est cela les adorer ! » dit alors le Prophète (sur lui la paix et le salut).

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Lorsque l’illustre Compagnon entendit le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) réciter le verset qui affirme que les juifs et les chrétiens ont fait de leurs érudits et de leurs dévots des divinités, car ces derniers légiféraient en contredisant la religion d’Allah, tout en se faisant quand même obéir. Le sens du verset lui posa problème, puisqu’il pensait, à tort, que l’adoration et le culte se résumaient à des gestes tels que la prosternation. Le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) lui expliqua alors que les adorer, ou leur vouer un culte, consistait à leur obéir lorsqu’ils autorisaient l’illicite ou interdisaient le licite, s’opposant ainsi totalement aux ordres d’Allah, Exalté soit-Il, et de Son Messager (sur lui la paix et le salut).

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/3384